

DÉCEMBRE 2017-2018



ÉCOLE ST-CHARLES

LE PIGEON-VOYAGEUR

Mot de la direction

Quand arrive décembre, nos élèves ont des étoiles dans les yeux et une douce fébrilité. Nous souhaitons que cette période soit empreinte d'entraide et de partage et que le congé scolaire qui approche soit propice aux activités familiales. Je profite de l'occasion pour vous inviter au brunch du 3 décembre et pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes.

Nathalie Chenette

Directrice



Mérites 1re étape

Nous sommes très fiers de vous présenter les élèves qui ont reçu un méritas pour la première étape. Bravo pour vos efforts.



Zoé Lavigne, Rose Dauphinais, Philémon Sigouin, Félix Péloquin, Mathis Bradette, Koralie Renée, Florence Renée, Myriam Cousineau, Thomas Durand, Félix Métivier, Loïc Guenver, Fred Bousquet, Rock Perreault et Jade Dion ont reçu un méritas de classe ou du service de garde.

Kamila Osorio, Hugo Bousquet, Maxym Charon, Étienne St-Louis, Elioth Moreau et Jade Dion ont reçu un méritas sportif.

Parade de Noël

samedi le 9 décembre à 13 h 30.

Le cortège partira de l'église Saint-Charles et terminera son parcours au Centre Mathieu-Lusignan, où se poursuivra la fête. Le Père-Noël, des surprises et des boissons chaudes vous attendront!





Service de garde

Vous partez en vacances ? Sachez qu'il vous faudra payer quand même les frais de garde comme mentionné au point 7 dans les règles de régie interne.

Petit rappel pour les journées pédagogiques : vous devez retourner le coupon d'inscription **au plus tard 1 semaine avant la date** de la pédagogique. Si l'enfant n'est pas inscrit le matin même, vous devez vérifier avec le service de garde s'il y a de la disponibilité parce que nous avons un ratio à respecter.

Ressource pour les parents

Alloprof lance *Alloprof Parents*, un tout nouveau service pour outiller, rassurer et guider gratuitement les parents d'enfants âgés de 6 à 17 ans.

Ce guichet d'information offre aux parents des ressources pratiques pour accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire, et ce, jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Les articles en ligne sont aussi accompagnés d'une version audio.

Le service est développé par l'équipe d'Alloprof en collaboration avec des professionnels de l'éducation, de nombreuses associations et ordres professionnels et en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et la Fondation Desjardins.

Alloprof Parents propose aux parents une ligne téléphonique afin qu'ils puissent poser leurs questions à des professionnels, tels que des orthopédagogues, **du lundi au jeudi, de 17 h à 20 h.**

Site Web : www.alloprofparents.ca

Brunch de Noël

Nous vous attendons en grand nombre **le dimanche 3 décembre, entre 10h00 et 13h00** lors de notre brunch de Noël.

Des billets seront disponibles sur place.

Adultes : 15,00 \$

Enfants : 7,00 \$



Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.

Service de garde

Lors du brunch du 3 décembre, vous pourrez vous procurer des ornements pour le sapin fabriqués par les petits lutins du service de garde.

N'hésitez pas à les encourager !

Ça sent la tempête?

Pour savoir si une fermeture est annoncée en raison de mauvaises conditions climatiques, rendez-vous au www.csp.qc.ca, sur la page [Facebook](#) ou sur le fil [Twitter](#) de la CSP : un avis est diffusé tôt le matin pour annoncer la fermeture des établissements et centres administratifs.

Il est à noter qu'aucun message n'est publié lorsque les établissements demeurent ouverts.

Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 5 février à 18 h 45.

Capsule intimidation

Pour prévenir l'intimidation, prenez quelques minutes avec votre enfant, à chaque jour, pour discuter de sa journée à l'école. Poser des questions à son enfant est essentiel. Non pas sous forme d'interrogatoire, mais davantage sous l'angle d'un moment de qualité parent-enfant. Les questions ouvertes sans possibilité de réponses oui-non favoriseront les échanges.

- Quel a été ton plus beau moment de la journée?
- Avec qui as-tu dîné?
- Qui sont tes amis?
- À quoi jouez-vous?

Si votre enfant parle peu de sa journée à l'école, vous pouvez lui parler de certains aspects de la vôtre ou de votre vécu en tant qu'élève. Ce type de conversation avec votre enfant ouvrira la porte à la dénonciation si une éventuelle situation d'intimidation surgissait. Souvenez-vous que questionner, **ce n'est pas enquêter !**

Saviez-vous que...

Les Directives canadiennes indiquent que les enfants de **5 ans à 11 ans** devraient limiter leur exposition aux écrans (télévision, jeux vidéo, Internet) à un maximum de 2 heures par jour. Les parents doivent s'assurer que l'utilisation des écrans ne réduit pas le temps accordé au sommeil, à l'activité physique, aux devoirs et à toute autre activité essentielle à de saines habitudes de vie.

Une trop grande exposition aux écrans diminue le temps que les enfants passent à bouger au quotidien. En effet, l'utilisation des écrans se fait souvent au détriment des activités physiques et du jeu libre. Le manque d'activité physique et la sédentarité pourraient également nuire au développement des habiletés motrices comme marcher, courir, lancer, sauter, ramper, etc. Ces habiletés motrices sont indispensables au développement global de l'enfant.

Selon plusieurs études, une trop grande exposition aux écrans en bas âge pourrait nuire également :

- ◆ au développement du langage;
- ◆ à la qualité du sommeil;
- ◆ à l'attention;
- ◆ au comportement (agressivité, passivité, estime de soi);
- ◆ à la réussite scolaire;
- ◆ à la santé en général (outre l'obésité et le surplus de poids : fatigue, maux de tête, problèmes de posture, mauvaise alimentation, hypertension, diabète de type 2, problèmes cardiovasculaires à long terme, etc.)



Source: <http://naitreetgrandir.com/fr/>

DÉCEMBRE 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 Brunch	4	5	6	7	8	9 Parade de Noël
10 Guignolée	11	12	13	14 Concert Ozias-Leduc 3e cycle	15	16
17	18	19	20	21 Sortie Électium 5e année	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						
<i>Reprise des cours le 8 janvier 2018</i>						